

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 8 avril 2019 portant création de la spécialité « Peintre applicateur de revêtements » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

NOR : MENE1910476A

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25-1 ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2014 relatif à l'obtention de dispenses d'unités aux examens du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2017 fixant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle peuvent conserver des notes qu'ils ont obtenues ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « bâtiment, travaux publics, matériaux de construction » en date du 17 janvier 2019,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé la spécialité « Peintre applicateur de revêtements » de certificat d'aptitude professionnelle dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées par le présent arrêté.

Sa présentation synthétique fait l'objet d'une annexe introductive jointe au présent arrêté.

Art. 2. – Les référentiels des activités professionnelles et de compétences sont définis en annexe I du présent arrêté qui comporte l'annexe I *a* relative au référentiel des activités professionnelles, l'annexe I *b* relative au référentiel de compétences et l'annexe I *c* relative au lexique.

Art. 2 bis. – Les compétences relatives à l'intervention à proximité des réseaux définies en annexe II de l'arrêté du 15 janvier 2019 susvisé complètent les compétences définies en annexes du présent arrêté.

Les compétences définies en annexe II de l'arrêté du 15 janvier 2019 précité sont évaluées au cours des épreuves professionnelles.

Art. 3. – Le référentiel d'évaluation est fixé par l'annexe III du présent arrêté et comprend l'annexe III *a* relative aux unités constitutives du diplôme, l'annexe III *b* relative au règlement d'examen et l'annexe III *c* relative à la définition des épreuves.

Art. 4. – Les horaires applicables sous statut scolaire sont fixés par le tableau annexé à l'arrêté du 21 novembre 2018 susvisé.

La préparation à cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de 14 semaines définie en annexe II du présent arrêté.

Art. 5. – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions des articles D. 337-9 et D. 337-10 du code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Lors de son inscription, il précise également s'il souhaite se présenter à l'épreuve facultative.

En outre, lors de la confirmation d'inscription, les candidats doivent fournir une attestation de formation relative à l'utilisation des échafaudages de pied, conformément à la réglementation R. 408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (CNAMP), annexes 3 et 5.

En l'absence de cette attestation, les candidats ne seront pas admis à se présenter à l'examen.

Art. 6. – Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 21 août 2002 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle « Peintre-applicateur de revêtements » et les épreuves de l'examen organisé conformément aux dispositions du présent arrêté sont précisées en annexe IV du présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 21 août 2002 modifié précité est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 21 août 2002 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle « Solier moquettiste » et les épreuves de l'examen organisé conformément aux dispositions du présent arrêté sont précisées en annexe IV du présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 21 août 2002 modifié précité est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Art. 7. – La première session d'examen de la spécialité « Peintre applicateur de revêtements » de certificat d'aptitude professionnelle organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2021.

Art. 8. – La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle « Peintre-applicateur de revêtements » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 août 2002 modifié précité aura lieu en 2020. A l'issue de cette session, l'arrêté précité est abrogé.

La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle « Solier moquettiste » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 août 2002 modifié précité aura lieu en 2020. A l'issue de cette session, l'arrêté précité est abrogé.

Art. 9. – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 avril 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général
de l'enseignement scolaire,
J.-M. HUART*

ANNEXES

ANNEXE INTRODUCTIVE



Spécialité Peintre applicateur de revêtements
de certificat d'aptitude professionnelle

SOMMAIRE

ANNEXE I. – Référentiels des activités professionnelles et de compétences

- I a : Référentiel des activités professionnelles
- I b : Référentiel de compétences
- I c : Lexique

ANNEXE II. – Période de formation en milieu professionnel**ANNEXE III. – Référentiel d'évaluation**

- III a : Unités constitutives du diplôme
- III b : Règlement d'examen
- III c : Définition des épreuves

ANNEXE IV. – Tableau de correspondance entre épreuves ou unités

Tableau synthétique – Activités – Blocs de compétences – Unités*Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle*

Activités	Blocs de compétences	Unités
COMMUNICATION PRÉPARATION	Bloc 1 : Étude et préparation d'une intervention - Compléter et transmettre des documents - Décoder un dossier technique - Choisir les matériels et les outillages	UP1 Étude et préparation d'une intervention
RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS	Bloc 2 : Réalisation et contrôle de travaux courants - Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation - Organiser son intervention - Sécuriser son intervention - Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux - Monter, démonter et utiliser des échafaudages - Réaliser des travaux de peinture - Poser des revêtements muraux - Réaliser des travaux de façade - Contrôler l'état des supports - Réaliser des contrôles de mise en œuvre - Vérifier la conformité des travaux réalisés	UP2 Réalisation et contrôle de travaux courants
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	Bloc 3 : Réalisation de travaux spécifiques - Échanger et rendre compte oralement - Poser des revêtements de sol	UP3 Réalisation de travaux spécifiques
	Français - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle Histoire Géographie et Enseignement Moral et Civique - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien	UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
	- Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit	UG2 Mathématiques-Physique - Chimie
	Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité	UG3 Éducation physique et sportive
	Compétences de niveau A2 du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère	UG4 Langue vivante obligatoire : anglais

ANNEXE I

RÉFÉRENTIELS DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DE COMPÉTENCES

ANNEXE I a

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle**Contexte professionnel***A. – Domaines d'intervention*

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) intervient, sous le contrôle de sa hiérarchie, dans le cadre de travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. L'activité professionnelle se situe en atelier et sur chantier.

Il met en œuvre :

- Des produits de préparation et de finition (produits de peinture, revêtements de murs, plafonds et sols...) à l'intérieur des bâtiments souvent occupés (logements individuels et collectifs, locaux industriels et tertiaires) ;
- Des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur (façades, murs, dessous de toit, persiennes, fenêtres, balcons, rambardes...).

Il contribue à l'amélioration et à la durabilité de l'habitat, à l'amélioration de la qualité de vie dans l'habitat (esthétique, thermique, acoustique, adaptabilité, sécurité...).

Le secteur de l'activité économique est celui de l'aménagement finition. Le titulaire du CAP est amené à travailler dans tout type d'entreprise et de collectivité, majoritairement dans des entreprises artisanales.

B. – Conditions générales d'exercice du métier

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement. Il contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité...). Il peut conduire ses opérations sur chantier seul ou en équipe et le cas échéant en co-activité avec d'autres corps de métiers.

Les activités confiées au titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP réalise des travaux courants de peinture et d'application de revêtements d'après les consignes d'exécution orales et/ou écrites transmises par sa hiérarchie. Il effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités professionnelles d'organisation, de réalisation et de contrôle.

Il communique avec son environnement professionnel (client, hiérarchie, équipe, autres intervenants...).

L'activité du titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP implique des déplacements en fonction de la situation géographique des chantiers, de leur durée et de l'organisation de l'entreprise.

Par son savoir-faire et son attitude professionnelle, il participe à la valorisation de l'image du métier et de l'entreprise.

Autonomie

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une pièce d'habitation ou en équipe sur tout autre chantier.

Il est autonome dans l'exécution de ses tâches, dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il applique les modes opératoires de mise en œuvre des matériaux, il choisit les outils adaptés et il utilise les moyens d'exécution mis à sa disposition pour garantir la qualité de sa réalisation et le respect du délai donné.

Il effectue à chaque phase de travaux et en fin d'exécution un autocontrôle permettant de valider son travail ou de rendre compte à sa hiérarchie des anomalies constatées.

Responsabilité

Sur les chantiers, il respecte les mesures relatives à la Qualité, à la Sécurité et à l'Environnement (QSE) et applique les mesures de prévention des risques professionnels prévues. Il doit identifier les dangers non prévus, alerter sa hiérarchie et appliquer les consignes de sécurité.

Il vérifie les supports avant toute mise en œuvre selon les normes en vigueur. Il est responsable de la bonne réalisation des travaux en fonction des directives fournies, des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques.

C. – Perspectives d'évolution dans l'emploi

Positionnement

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP atteste d'un premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

Poursuite de formation

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité « peintre applicateur de revêtements » de CAP est pleinement opérationnel.

Evolution dans l'emploi

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure de l'entreprise, le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

D. – *Matériaux caractéristiques du métier*

Le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP effectue les tâches professionnelles définies ci-après, dans la limite des niveaux d'implication correspondants, sur des matériaux caractéristiques du métier listés ci-dessous.

Matériaux utilisés

Ils ont pour fonction la protection des supports, l'habillage et la décoration du cadre de vie.

- produits : peintures, vernis, lasures, enduits, colles... ;
- revêtements muraux à coller : papiers peints avec ou sans raccord, revêtements à peindre, vinyles ou textiles en lés... ;
- revêtements de sols souples : textiles, PVC, linoléum... ; revêtements en lés (pose non soudée) ; revêtements en lames et en dalles ;
- produits clipsables en lames et en dalles : PVC, stratifiés...

Tableau des activités et des tâches professionnelles

ACTIVITÉS	TÂCHES	Niveau d'implication		
		1	2	3
COMMUNICATION	T1: Prendre connaissance des informations liées à son intervention		X	
	T2: Communiquer avec les clients		X	
	T3: Communiquer avec les différents intervenants		X	
	T4: Renseigner et transmettre des documents			X
PRÉPARATION	T5: Organiser son intervention en adoptant une attitude écoresponsable		X	
	T6: Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention			X
	T7: Préparer et vérifier les matériaux et les fournitures			X
RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS	T8: Identifier et vérifier l'état des supports			X
	T9: Protéger le chantier et son environnement			X
	T10: Déposer, conserver et reposer les accessoires			X
	T11: Réaliser les travaux préparatoires sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques			X
	T12: Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques			X
	T13: Appliquer des produits de finition			X
	T14: Poser des revêtements muraux			X
	T15: Vérifier la conformité des travaux réalisés			X
	T16: Replier le chantier			X
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	T17: Réaliser les travaux préparatoires sur sol			X
	T18: Réaliser les travaux d'apprêts sur sol			X
	T19: Poser des revêtements de sol : lés, lames, dalles			X

Niveau d'implication : Pour chacune des tâches issues des activités de référence, le titulaire de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP est impliqué à différents niveaux définis ci-dessous :

Niveau	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

Fiches de détail des tâches professionnelles

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T1	T1: Prendre connaissance des informations liées à son intervention Niveau d'implication : 2
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique, fiches techniques et notices des matériels - PPSPS et extraits du CCTP... - Maquettes numériques 3D, schémas d'implantation, croquis, quantitatifs, plannings (TCE, main d'œuvre...) - Ressources internes : procédures, normes et textes réglementaires à appliquer, fiches d'utilisation des produits chimiques, ... - Fiches de suivi, bons de livraison - Outils de communication, supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul ou avec son responsable, à l'atelier ou sur le chantier</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations caractérisant l'intervention sont recueillies - Les ressources sont utilisées à bon escient - L'utilisation des outils numériques est effective 	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T2	T2: Communiquer avec les clients Niveau d'implication : 2
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Documents internes de l'intervention : descriptif des travaux à réaliser... - Documents de réalisation de l'intervention : maquettes numériques 3D, plans, croquis... - Fiches techniques des matériaux - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul ou avec son responsable, sur le chantier</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le registre de langage est adapté à l'interlocuteur - Les harmonies proposées ou conseillées tiennent compte de la demande du client et des caractéristiques du lieu - Le déroulement de l'intervention est expliqué clairement - Les informations liées à l'usage et à l'entretien sont transmises et expliquées au client 	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T3	T3: Communiquer avec les différents intervenants Niveau d'implication : 2
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Documents internes de l'intervention : fiche d'intervention, bon de livraison, ... - Documents de réalisation de l'intervention : maquettes numériques 3D, plans, croquis, schémas, plannings... - Fiches techniques des matériaux - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : A l'atelier, chez un fournisseur et sur le chantier</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les échanges avec les intervenants sont clairs, argumentés et concis - Le vocabulaire et la terminologie sont adaptés à la situation et à l'interlocuteur - L'attitude est professionnelle - Le déroulement de l'intervention est expliqué aux intervenants en co-activité le cas échéant 	

Activité A1	COMMUNICATION
Tâche T4	T4: Renseigner et transmettre des documents Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Documents internes de l'intervention : bons de livraison, besoins journaliers en matériaux et matériels, fiches d'heures... - Documents de réalisation de l'intervention : maquettes numériques 3D, plans, croquis... - Fiches techniques des matériaux - Outils de communication et supports numériques 	

Activité A1	COMMUNICATION
Contexte d'intervention : A l'atelier, chez un fournisseur et sur le chantier	
Résultats attendus : - Les consignes sont comprises et appliquées - Les informations collectées sont complètes, précises et justes - Les documents sont renseignés, transmis et exploitables	
Activité A2	PRÉPARATION
Tâche T5	T5 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable Niveau d'implication : 2
Moyens et ressources disponibles : - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Dossier technique, fiches techniques, fiches de données de sécurité et notices des matériels - PPSPS et extraits du CCTP, - Maquettes numériques 3D, plans d'exécution, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bons de commande, bons de livraison, plannings - Matériels, matériaux et outillage - Conditions d'utilisation des matériels et de l'outillage - Outils de communication et supports numériques Contexte d'intervention : Seul ou avec son responsable, à l'atelier et/ou sur le chantier	
Résultats attendus : - L'intervention est organisée méthodiquement - Les matériels et les matériaux sont prévus en quantité suffisante pour l'intervention - La co-activité est prise en compte le cas échéant - Le principe 3RVE est appliqué	
Activité A2	PRÉPARATION
Tâche T6	T6 : Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Dossier technique, fiches techniques, fiches de données de sécurité et notices des matériels - PPSPS et extraits du CCTP - Maquettes numériques 3D, plans d'exécution, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bon de commande, bon de livraison, plannings - Stock disponible à l'atelier - Matériels, outillage et moyens de prévention - Conditions d'utilisation des matériels, de l'outillage et des moyens de prévention - Outils de communication et supports numériques Contexte d'intervention : Seul ou avec son responsable, à l'atelier et sur le chantier	
Résultats attendus : - Le choix des matériels, des outils et des moyens de prévention est adapté à l'intervention - L'état des matériels, des outils et des moyens de prévention est vérifié - Les matériels, les outils et les moyens de prévention sont préparés, stockés, protégés et mis en sécurité	
Activité A2	PRÉPARATION
Tâche T7	T7 : Préparer et vérifier les matériaux et les fournitures Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : - Consignes orales et écrites - Dossier technique, fiches techniques et notices des matériels - Extraits du CCTP - Maquettes numériques 3D, plans d'exécution, croquis, modes opératoires, plannings - Stock disponible à l'atelier - Outils de communication et supports numériques Contexte d'intervention : Seul ou avec son responsable, à l'atelier et sur le chantier	
Résultats attendus : - La nature des fournitures et des matériaux est identifiée - Les fournitures et les matériaux sont contrôlés en quantité et en qualité et les réserves sont posées - Les fournitures et les matériaux sont préparés et stockés dans les conditions optimales	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
Tâche T8	T8 : Identifier et vérifier l'état des supports Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Documents de réalisation des travaux à réaliser : maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs... - Outillage et matériels de contrôle (Thermohygromètre, humiditest, ...), consommables (adhésif...) - Matériels d'accès - Équipements de protection individuelle (EPI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nature des fonds est identifiée - L'état des fonds est vérifié - Les outils, les matériels et les consommables sont utilisés correctement et à bon escient - Les protocoles de contrôle des supports sont respectés - Le diagnostic est réalisé 	
Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
Tâche T9	T9 : Protéger le chantier et son environnement Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux, notices de montage... - Outillage, matériels, consommables - Aide à la manutention - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état des lieux est réalisé avant l'implantation des protections - L'environnement permettant d'accéder au chantier est protégé et rendu dans l'état initial - Le chantier est protégé et rendu dans l'état de propreté initial à l'issue de l'intervention 	
Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
Tâche T10	T10 : Déposer, conserver et reposer les accessoires Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et appareils, notices de montage... - Outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Lieux de consignation ou de stockage - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état des lieux est réalisé avant la dépose des accessoires - La dépose est réalisée conformément aux règles de sécurité, aux normes en vigueur et dans le respect de l'état de l'accessoire - Le stockage et/ou la consignation permettent d'assurer la conservation en l'état et en sécurité - La repose est réalisée conformément aux règles de sécurité, aux normes en vigueur et dans le respect de l'état de l'accessoire - L'état des lieux est réalisé après la repose des accessoires 	
Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
Tâche T11	T11 : Réaliser les travaux préparatoires sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques - Par action mécanique : poncer, épousseter, arracher, égrener, gratter, dérouiller, sabler, brosser - Par action physico-chimique : décoller, lessiver, décaper, laver, décontaminer, dégraisser, brûler

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
	Niveau d'implication : 3
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et matériels, notices de montage... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur - En extérieur 	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans disfonctionnement - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Les supports sont préparés et prêts à recevoir la couche d'apprêt ou de finition - Les supports sont préparés et adaptés à la finition demandée (A, B, C) - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche T12</p>	<p>T12: Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques T12-1: Dégrossir, reboucher,</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et matériels, ... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur - En extérieur 	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans disfonctionnement - Les produits sont préparés en fonction de l'usage et des défauts à traiter - Les quantités préparées sont en conformité avec le travail à réaliser - Les supports sont prêts à recevoir les opérations suivantes - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche T12</p>	<p>T12: Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques T12-2: Traiter les fissures</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et matériels, ... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur - En extérieur 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les produits sont préparés en fonction de l'usage et des fissures à traiter - Les quantités préparées sont en conformité avec le travail à réaliser - Les supports sont prêts à recevoir les opérations suivantes - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche T12</p>	<p>T12: Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques T12-3: ratisser, enduire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuellement - Mécaniquement <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>

<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et matériels... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur - En extérieur 	
---	--

<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Le réglage des matériels est adapté au travail à réaliser - Les produits sont préparés en fonction de l'usage et des défauts à traiter - Les quantités préparées sont en conformité avec le travail à réaliser - Les supports sont prêts à recevoir les opérations suivantes - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	
--	--

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche T12</p>	<p>T12: Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques T12-4: Appliquer des primaires: imprimer, fixer, imprégner, pré-encoller...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuellement, - Mécaniquement <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>

<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et matériels, ... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur - En extérieur 	
---	--

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Le réglage des matériels est adapté au travail à réaliser - Les produits sont préparés en fonction de l'usage et des supports à traiter - Les quantités préparées sont en conformité avec le travail à réaliser - Les supports sont prêts à recevoir les finitions - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche T13</p>	<p>T13: Appliquer des produits de finition T13-1: Rechercher, corriger une teinte</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Projet esthétique et décoratif détaillé - Fiches techniques des matériaux et matériels, - Fiches de données environnementales et de sécurité - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur - En extérieur 	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les teintes recherchées ou corrigées sont conformes au projet esthétique et décoratif - Les quantités de produits préparés sont en conformité avec le travail à réaliser - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche T13</p>	<p>T13: Appliquer des produits de finition T13-2: Appliquer les peintures, les lasures, les vernis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuellement, - Mécaniquement <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <p>Application manuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Projet esthétique et décoratif détaillé - Fiches techniques des matériaux et matériels - Fiches de données environnementales et de sécurité - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) <p>Application mécanique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Projet esthétique et décoratif détaillé - Fiches techniques des matériaux et matériels - Fiches de données environnementales et de sécurité - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Matériel d'application basse et haute pression - Notices d'utilisation du matériel d'application mécanisée - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Matériel d'accès, échafaudages fixes, roulants, plate-forme individuelle roulante légère <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier sur plafonds, murs, boiseries, façades, ouvrages métalliques, PVC</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur - En extérieur 	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les matériels d'accès sont utilisés en sécurité - Le montage, l'utilisation et le démontage des échafaudages sont réalisés dans le respect des réglementations R408 - R457 de l'INRS - La finition est conforme au descriptif des travaux et aux NF DTU - Les aspects de finition sont conformes au descriptif et à la commande du client - Le projet esthétique et décoratif est respecté - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	
Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche</p> <p>T14</p>	<p>T14 : Poser des revêtements muraux</p> <p>T14-1 : poser les papiers peints</p> <ul style="list-style-type: none"> - Papiers peints unis - Papiers sans raccords - Papiers à raccords droits - Papiers à raccords sautés <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Projet esthétique et décoratif détaillé - Notices techniques de pose - Fiches techniques des matériaux et matériels, notices de montage... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les vérifications et les contrôles des matériaux sont réalisés avant la mise en œuvre - Les anomalies sont remontées à la hiérarchie - La pose est conforme au descriptif des travaux et aux NF DTU - Le projet esthétique et décoratif est respecté - Les pertes sont minimisées - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
Tâche T14	T14: Poser des revêtements muraux T14-2: Poser les revêtements à peindre <div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div>
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Projet esthétique et décoratif détaillé - Notices techniques de pose - Fiches techniques des matériaux et des matériels, notices de montage... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les vérifications et les contrôles des matériaux sont réalisés - Les anomalies sont remontées à la hiérarchie - La pose est conforme au descriptif des travaux et aux NF DTU - Le projet esthétique et décoratif est respecté - Les pertes sont minimisées - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont utilisés en sécurité dans le respect des réglementations - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
Tâche T14	T14: Poser des revêtements muraux T14-3 : poser les revêtements muraux minces collés <ul style="list-style-type: none"> - Revêtements textiles, - Revêtements PVC <div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div>
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Projet esthétique et décoratif détaillé - Notices techniques de pose - Fiches techniques des matériaux et matériels, notices de montage... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les vérifications et les contrôles des matériaux sont réalisés - Les anomalies sont remontées à la hiérarchie - La pose est conforme au descriptif des travaux et aux NF DTU - Le projet esthétique et décoratif est respecté - Les pertes sont minimisées - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
Tâche T15	T15: Vérifier la conformité des travaux réalisés <div style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</div>

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Dossier technique, fiches techniques - Extraits du CCTP, extraits du descriptif - Projet esthétique et décoratif détaillé - Maquettes numériques 3D, plans d'exécution, croquis, modes opératoires, quantitatifs, bons de commande, bons de livraison, plannings - Fiches de suivi, fiches d'autocontrôle - Outils de communication et supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul ou avec son responsable, sur le chantier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travaux réalisés sont conformes aux pièces écrites et graphiques - Les exigences réglementaires sont respectées - Les limites de prestation et les interfaces entre corps d'état sont respectées - Les non-conformités sont identifiées et reprises - Les délais sont respectés - Les vérifications permettent la réception des travaux 	

Activité A3	RÉALISATION ET CONTRÔLE DE TRAVAUX COURANTS
<p>Tâche T16</p>	<p>T16 : Replier le chantier</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Notices de montage... - Outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les matériels et les matériaux sont inventoriés, sortis du chantier et ramenés à l'atelier - Le chantier et son environnement sont rangés et nettoyés - Le principe 3RVE est appliqué 	

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
<p>Tâche T17</p>	<p>T17 : Réaliser les travaux préparatoires sur sol</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par action mécanique : poncer, épousseter, déposer, arracher, égrener, gratter, aspirer - Par action physico-chimique : décoller, lessiver, décaper, laver, dégraisser <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et matériels, notices de montage... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention : Seul, en équipe ou en co-activité avec les autres corps d'état le cas échéant, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur neuf ou ancien : supports en bois, béton, carrelage 	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les supports sont préparés et prêts à recevoir les apprêts et le revêtement - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
<p>Tâche T18</p>	<p>T18 : Réaliser les travaux d'apprêts sur sol</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, classements et normes en vigueur - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Fiches techniques des matériaux et matériels, ... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe, sur le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - En intérieur neuf ou ancien : supports en bois, béton, carrelage 	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les produits sont préparés en fonction de l'usage et des défauts à traiter - Les quantités préparées sont en conformité avec le travail à réaliser - Les techniques de préparation et d'application sont conformes aux avis techniques - Les supports sont prêts à recevoir les revêtements - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

Activité A4	RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES
<p>Tâche T19</p>	<p>T19 : Poser des revêtements de sol : lés, lames, dalles</p> <p style="text-align: right;">Niveau d'implication : 3</p>
<p>Moyens et ressources disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites de sa hiérarchie - Supports techniques, extraits de règlements, normes - Maquettes numériques 3D, plans, croquis, extraits descriptifs, plannings... - Projet esthétique et décoratif détaillé - Notices techniques de pose - Fiches techniques des matériaux et matériels... - Matériaux, outillage, matériels, consommables - Équipements de protection collective et individuelle (EPCI) - Supports numériques <p>Contexte d'intervention :</p> <p>Seul, en équipe, sur le chantier</p>	
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réceptions et les approvisionnements sont vérifiés et permettent la réalisation de la tâche sans dysfonctionnement - Les vérifications et les contrôles des matériaux sont réalisés avant la pose - Les techniques de préparation et de pose sont conformes aux notices de pose - Les anomalies sont remontées à la hiérarchie - La pose est conforme au descriptif des travaux et aux NF DTU - Le projet esthétique et décoratif est respecté - Les pertes sont minimisées - Les biens environnants sont protégés et sauvegardés - Les travaux sont réalisés dans le respect des règles de prévention individuelle et collective - Le principe 3RVE est appliqué - Les outils et les matériels sont nettoyés, vérifiés, entretenus et rangés 	

ANNEXE I b

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle

Compétences et savoirs associés

Les compétences

Le référentiel de compétences de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP est construit à partir du référentiel des activités professionnelles.

Il décrit les compétences professionnelles terminales et les connaissances qui y sont associées. Il précise les conditions dans lesquelles celles-ci sont évaluées (les ressources, le contexte) ainsi que leurs critères d'évaluation. Il sert de base à la construction de l'évaluation du candidat, quelles que soient les modalités de celle-ci : épreuves ponctuelles, contrôle en cours de formation, validation des acquis de l'expérience. A cette fin, les compétences sont regroupées en unités constitutives du diplôme en cohérence avec les activités et tâches professionnelles.

Les compétences composant ce référentiel sont mises en relation avec les tâches professionnelles du RAP sous la forme d'un tableau croisé.

Les compétences décrites ci-après correspondent à la fois à des compétences terminales évaluables lors de la certification et également à des objectifs de formation. Elles intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

Aucune chronologie dans la maîtrise des compétences n'est induite, il s'agit d'une présentation analytique.

Les compétences à mobiliser pour réaliser l'ensemble des activités et tâches du référentiel des activités professionnelles (annexe I a) sont les suivantes :

- C1.1 : Compléter et transmettre des documents.
- C1.2 : Echanger et rendre compte oralement.
- C2.1 : Décoder un dossier technique.
- C2.2 : Choisir les matériels et les outillages.
- C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation.
- C3.1 : Organiser son intervention.
- C3.2 : Sécuriser son intervention.
- C3.3 : Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux.
- C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages.
- C3.5 : Réaliser des travaux de peinture.
- C3.6 : Poser des revêtements muraux.
- C3.7 : Poser des revêtements de sol.
- C3.8 : Réaliser des travaux de façade.
- C4.1 : Contrôler l'état des supports.
- C4.2 : Réaliser des contrôles de mise en œuvre.
- C4.3 : Vérifier la conformité des travaux réalisés.

Les savoirs associés aux compétences

Les savoirs, déclinés en connaissances, nécessaires à la mise en œuvre des compétences, sont regroupés en 2 pôles et doivent être abordés dans un contexte professionnel donné :

Pôle 1 : Connaissances du monde professionnel

Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques

Les limites de connaissances attendues de ces savoirs sont graduées selon les 3 premiers niveaux d'apprentissage de type cognitif de la taxonomie de Bloom.

Capacités générales et compétences

CAPACITÉS GÉNÉRALES		COMPÉTENCES	
COMMUNIQUER	C1	C1.1 : Compléter et transmettre des documents	
		C1.2 : Échanger et rendre compte oralement	
PRÉPARER	C2	C2.1 : Décoder un dossier technique	
		C2.2 : Choisir les matériels et les outillages	
		C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation	
RÉALISER METTRE EN ŒUVRE	C3	C3.1 : Organiser son intervention	
		C3.2 : Sécuriser son intervention	
		C3.3 : Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux	
		C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages	
		C3.5 : Réaliser des travaux de peinture	
		C3.6 : Poser des revêtements muraux	
CONTRÔLER	C4	C3.7 : Poser des revêtements de sol	
		C3.8 : Réaliser des travaux de façade	
		C4.1 : Contrôler l'état des supports	
		C4.2 : Réaliser des contrôles de mise en œuvre	
		C4.3 : Vérifier la conformité des travaux réalisés	

Mise en relation des tâches et des compétences

Capacités	Tâches →																			
	↓ Compétences	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention	T2 : Communiquer avec les clients	T3 : Communiquer avec les différents intervenants	T4 : Renseigner et transmettre des documents	T5 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco responsable	T6 : Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention	T7 : Préparer et vérifier les matériaux et les fournitures	T8 : Identifier et vérifier l'état des supports	T 9 : Protéger le chantier et son environnement	T10 : Déposer, conserver et reposer les accessoires	T11 : Réaliser les travaux préparatoires sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques	T12 : Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques	T13 : Appliquer des produits de finition	T14 : Poser des revêtements muraux	T15 : Vérifier la conformité des travaux réalisés	T16 : Replier le chantier	T17 : Réaliser les travaux préparatoires sur sol	T18 : Réaliser les travaux d'apprêts sur sol	T19 : Poser des revêtements de sol : lés, lames, dalles
C1 COMMUNIQUER	C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X	X	X	X		X	X								X				
	C1.2 : Échanger et rendre compte oralement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2 PRÉPARER	C2.1 : Décoder un dossier technique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C2.2 : Choisir les matériels et les outillages					X	X		X	X	X	X	X	X	X			X	X	X
	C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation			X	X	X		X												

Capacités	Tâches →																			
	↓ Compétences	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention	T2 : Communiquer avec les clients	T3 : Communiquer avec les différents intervenants	T4 : Renseigner et transmettre des documents	T5 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco responsable	T6 : Préparer et vérifier les matériels, l'outillage et les moyens de prévention	T7 : Préparer et vérifier les matériaux et les fournitures	T8 : Identifier et vérifier l'état des supports	T 9 : Protéger le chantier et son environnement	T10 : Déposer, conserver et reposer les accessoires	T11 : Réaliser les travaux préparatoires sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques	T12 : Réaliser les travaux d'apprêts sur murs, plafonds, boiseries et ouvrages métalliques	T13 : Appliquer des produits de finition	T14 : Poser des revêtements muraux	T15 : Vérifier la conformité des travaux réalisés	T16 : Replier le chantier	T17 : Réaliser les travaux préparatoires sur sol	T18 : Réaliser les travaux d'apprêts sur sol	T19 : Poser des revêtements de sol : iés, lames, dalles
C3 RÉALISER METTRE EN ŒUVRE	C3.1 : Organiser son intervention	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C3.2 : Sécuriser son intervention			X	X				X	X	X	X	X	X			X	X	X	X
	C3.3 : Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux			X	X			X												
	C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages					X	X			X				X			X			
	C3.5 : Réaliser des travaux de peinture								X	X		X	X	X						
	C3.6 : Poser des revêtements muraux								X	X		X	X		X					
	C3.7 : Poser des revêtements de sol								X	X								X	X	X

Description des compétences professionnelles

C1 : COMMUNIQUER				
C1.1: Compléter et transmettre des documents			UP	1
			BC	1
Compétences (Être capable de...)	Conditions (Ressources, moyens)	Critères d'évaluation		
Prendre connaissance d'une consigne, d'un document technique	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels (intervenants professionnels sur le chantier, fournisseurs, ...), du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées Procédure et liste de diffusion Outils de communication technique, y compris numériques	La consigne, le document et leurs finalités sont compris et respectés		
Compléter et transmettre un document technique		Le document proposé est complété d'une manière claire et exhaustive La procédure de transmission est respectée		
C1.2: Échanger et rendre compte oralement				
C1.2: Échanger et rendre compte oralement			UP	3
			BC	3
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Rendre compte oralement d'une situation professionnelle - A sa hiérarchie - A un partenaire professionnel - A un intervenant du chantier - Au client - ...	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées Outils de communication technique, y compris numériques	L'interlocuteur est écouté et compris L'information transmise est conforme aux règles de l'entreprise Toute situation à risque professionnel est signalée à sa hiérarchie Le contenu de l'échange (champ lexical, structure ...) est adapté à l'interlocuteur Le propos est clair, précis et concis		
C2 : PRÉPARER				
C2.1: Décoder un dossier technique			UP	1
			BC	1
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Collecter et ordonner des informations techniques	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser, - Documents relatifs à la sécurité et à la protection de la santé - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schéma, croquis ou plans d'exécution, - Projet esthétique et décoratif du chantier - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de préparation de travaux, calendrier d'intervention...) - Notices techniques Outils de communication technique, y compris numériques	Les données techniques nécessaires aux travaux à réaliser sont identifiées La collecte des informations nécessaires à l'intervention est complète et exploitable Le classement des données est exploitable et respecte les règles de l'entreprise Les conditions d'intervention sur site (spécificités du chantier) sont identifiées		
C2 : PRÉPARER				
C2.2: Choisir les matériels et les outillages			UP	1
			BC	1
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation		
Choisir les matériels et outillages nécessaires à la réalisation de son intervention	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser	Les matériels et outillages choisis sont adaptés à l'intervention La liste des matériels et outillages est complète		
Préciser les règles et les limites d'utilisation		Les règles et limites d'utilisation des matériels et outillages sont précisées		

C2 : PRÉPARER		
Inventorier les EPI adaptés à l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schéma, croquis ou plans d'exécution - Projet esthétique et décoratif du chantier - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de matériels et outillages, calendrier d'intervention...) - Notices techniques Outils de communication technique, y compris numériques	L'inventaire des EPI est complet et adapté à l'intervention

C2 : PRÉPARER			
C2.3: Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Repérer et quantifier les fournitures nécessaires à son intervention	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Devis quantitatif - Schéma, croquis ou plans d'exécution, - Projet esthétique et décoratif du chantier - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de travaux...) - Notices techniques Catalogues fournisseurs Outils de communication technique, y compris numériques	La nature et les caractéristiques des fournitures respectent la demande et le descriptif technique Les quantités sont conformes aux besoins de l'intervention	

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE			
C3.1: Organiser son intervention		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Organiser son poste de travail tout au long du chantier	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Projet esthétique et décoratif du chantier - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) Certifications et qualifications Habilitation électrique B0 Outils de communication technique, y compris numériques	Les spécificités du chantier sont identifiées Les anomalies techniques sont repérées et signalées Les accessoires déposés sont rangés et sauvegardés La co-activité est prise en compte L'organisation du poste de travail permet d'évoluer sans risque d'accident Les matériaux, les matériels et outillages approvisionnés permettent la réalisation rationnelle des travaux L'état des matériels et outillages est vérifié, leur fonctionnement est testé	
Adapter son poste de travail à l'évolution de la situation réelle		L'organisation du poste de travail est optimisée et adaptée à l'avancement des travaux	
Mettre en œuvre une démarche éco responsable : <ul style="list-style-type: none"> - Trier, évacuer, revaloriser les déchets, - Limiter les consommations, les énergies, - Nettoyer la zone de travail et l'environnement au fur et à mesure - ... 		La revalorisation des déchets respecte les prescriptions et les normes Les énergies et les consommables sont économisés Le poste de travail est maintenu en bon état de propreté tout au long de l'intervention	

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE			
C3.2: Sécuriser son intervention		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
Identifier les dangers propres à son intervention	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées :	Les dangers sont identifiés de manière exhaustive
Appliquer les mesures de prévention prévues	<ul style="list-style-type: none"> – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Projet esthétique et décoratif du chantier – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches sécurité, fiches de contrôle, calendrier d'exécution...) Matériels et outillages Certifications, Qualifications Habilitation électrique B0 Outils de communication technique, y compris numériques	Une démarche de prévention dans son environnement de travail est mise en œuvre L'installation du poste de travail garantit la sécurité et la protection de la santé Les protections collectives sont mises en œuvre et sauvegardées Les EPI utilisés sont adaptés à la situation Le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent
Préparer l'intervention auprès des lignes électriques et réseaux aériens	Moyens de protection des réseaux et signalisations Protections collectives et individuelles Consignes et procédures liées à l'intervention à proximité de réseaux	Les réseaux sensibles et non -sensibles sont identifiés ; Les risques associés aux types de réseaux sont cités ; <i>Les critères d'évaluation sont rédigés en référence au « profil opérateur » du référentiel de compétences préparant à l'intervention à proximité des réseaux)</i>

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE			
C3.3: Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Vérifier la conformité des approvisionnements : – En matériaux – En matériels – En consommables	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Projet esthétique et décoratif du chantier – Devis quantitatif – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...)	Les caractéristiques qualitatives et quantitatives des matériaux sont vérifiées L'état de fonctionnement des matériels est vérifié et permet la réalisation du travail en toute sécurité Les écarts et les anomalies sont relevés et transmis à la hiérarchie Les approvisionnements respectent le planning des travaux	
Organiser le stockage en sécurité	– Notices techniques Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) Matériels, outillages Espace de stockage Outils de communication technique, y compris numériques	Le stockage est rationnel, les accès et circulations sont préservés Les conditions de stockage données sont respectées Les approvisionnements sont protégés et sécurisés Les principes de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) sont appliqués Les manutentions sont optimisées Les outils d'aide à la manutention sont utilisés	

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE			
C3.4: Monter, démonter et utiliser des échafaudages		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Monter et démonter : – Un échafaudage roulant – Un échafaudage fixe	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Notices techniques de montage Matériels, outillages Échafaudage roulant Échafaudage fixe	En référence aux recommandations R408 et R457 : Le montage et le démontage sont effectués en conformité avec la notice de montage du matériel et la réglementation Tout élément défectueux est signalé immédiatement Le droit de retrait est appliqué en cas de danger grave et imminent Les affichages, les balisages et les signalisations sont conformément installés Les biens environnants sont protégés et sauvegardés	
Utiliser : – Un échafaudage roulant – Un échafaudage fixe	Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	En référence aux recommandations R408 et R457 : Les règles de déplacement et de stabilisation de l'échafaudage sont respectées	

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
- Une PIRL		<p>Les règles de circulation sur l'échafaudage sont respectées</p> <p>La charge autorisée sur l'échafaudage est respectée</p> <p>La répartition de la charge est conforme aux préconisations du fabricant</p> <p>Les biens environnants sont protégés et sauvegardés</p>

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.5: Réaliser des travaux de peinture	UP	2
	BC	2

C3.5.1: Réaliser des travaux préparatoires pour appliquer des produits de peinture		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
<p>Réaliser les opérations selon les états des supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poncer, épousseter - Décoller - Égrener - Gratter - Décalaminer - Déposer un ancien revêtement - Lessiver - Décaper - Laver - Brosser - Ouvrir (traiter) les fissures, - Dégraisser - Brûler - ... <p>Nettoyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel - Le chantier 	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client</p> <p>Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Devis quantitatif - Projet esthétique et décoratif du chantier - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) - Notices techniques <p>Les règles de mise en œuvre</p> <p>Matériels, outillages</p> <p>Produits, fiches de données de sécurité, FDES</p> <p>Espace de stockage</p> <p>Équipements de Protection Collective et Individuelle</p> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p> <p>Matériels et produits de nettoyage</p> <p>Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale</p> <p>Conteneurs à déchets</p>	<p>Le support est identifié</p> <p>Les zones à traiter sont identifiées</p> <p>L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits</p> <p>Les techniques d'utilisation des matériels sont respectées</p> <p>Les travaux préparatoires réalisés permettent d'obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une surface propre - Sans aucune trace d'ancien revêtement - Sans aucune trace d'ancienne peinture - Sans grain - Sans trace de lessive, de produit de décapage - ... <p>Le support n'est pas dégradé et est prêt à recevoir les travaux d'apprêt</p> <p>Les anomalies et dégradations constatées, découvertes en cours de réalisation sont signalées à la hiérarchie</p> <p>Les déchets sont triés et évacués au fur et à mesure des opérations</p> <p>Les biens environnants sont protégés et sauvegardés</p> <p>Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés</p> <p>Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation</p> <p>L'état de fonctionnement des matériels est préservé</p> <p>Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux</p> <p>Une démarche éco responsable est mise en œuvre</p>

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.5: Réaliser des travaux de peinture	UP	2
	BC	2

C3.5.2: Réaliser des travaux d'apprêt en vue d'appliquer des produits de peinture		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
<p>Réaliser les opérations avec des enduits et mastics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégrossir - Reboucher - Enduire - Ratisser - Traiter les fissures <p>Appliquer des produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Imprimer - Fixer - Imprégner - Appliquer un primaire - ... 	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client</p> <p>Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs de travaux à réaliser - Projet esthétique et décoratif du chantier - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) - Notices techniques 	<p>Le support est identifié</p> <p>Les zones à traiter sont identifiées</p> <p>L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits</p> <p>L'aspect obtenu répond aux exigences de la qualité de finition « B » conformément au DTU en vigueur</p> <p>Les travaux d'apprêts réalisés permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une absorption uniforme - Une adhérence au support - Une compatibilité entre le support et la finition - La continuité des opérations suivantes <p>Les applications sont régulières, sans manque ni surcharge</p> <p>Les techniques d'application et d'utilisation des matériels sont respectées</p>

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
	DTU, avis techniques, règles de mise en œuvre et normes en vigueur Matériels, outillages Produits, fiches de données de sécurité, FDES Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	Les supports ne sont pas dégradés et prêts à recevoir les travaux de finition : absence de dégradations et de traces d'outils... Les biens environnants sont respectés et sauvegardés Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés
Nettoyer : – Le matériel – Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.5: Réaliser des travaux de peinture	UP	2
	BC	2
C3.5.3: Appliquer des produits de peinture : enduits, peintures, lasures, vernis...		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Réaliser une implantation	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client	L'implantation est précise et respecte les dimensions, les formes du projet
Teinter manuellement une peinture : – Rechercher et réaliser une teinte pastel – Corriger une teinte (limitée à 2 colorants) – Réaliser des tons dégradés à partir d'une teinte mère (3 tons maximum) – Réaliser une harmonie en camaïeu à partir d'une teinte (3 tons maximum)	Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Projet esthétique et décoratif du chantier – Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée – Devis quantitatif – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) – Notices techniques La qualité de finition « B » Les règles de mise en œuvre Matériels (matériel mécanique prêt à l'emploi), outillages, matériels de mesure et de traçage (mètre, niveau, laser...) Produits, fiches techniques, FDES Échantillons, nuancier, catalogues, revêtements et produits Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	La technique de recherche de teinte est rationnelle et professionnelle Après séchage, la teinte est conforme à l'échantillon Le volume de colorant utilisé ne dépasse pas le pourcentage autorisé La quantité de produit est adaptée à la surface à traiter (tolérance + 10%) Le mélange est homogène (absence de fusées) Les tons dégradés sont distincts La technique de teinte mère est respectée Les tons camaïeux respectent la teinte et l'harmonie
Appliquer des produits : – Manuellement – Mécaniquement – Peintures – Lasures – Vernis – Enduits	Les règles de mise en œuvre Matériels (matériel mécanique prêt à l'emploi), outillages, matériels de mesure et de traçage (mètre, niveau, laser...) Produits, fiches techniques, FDES Échantillons, nuancier, catalogues, revêtements et produits Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	Le support est identifié Les zones à traiter sont identifiées L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits La viscosité est adaptée L'aspect final est conforme à l'état de finition « B » La teinte est uniforme Les techniques d'application et d'utilisation des matériels sont respectées Les conditions d'application sont respectées (température, humidité) La quantité de produit appliqué respecte la prescription du fabricant L'application est uniforme et régulière (sans coulure ni surcharge, sans maigreur ni embus) Les biens environnants sont respectés et sauvegardés Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés
Nettoyer : – Le matériel – Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.6: Poser des revêtements muraux	UP	2
	BC	2
C3.6.1: Poser des papiers peints		
Compétences	Conditions	Critères d'évaluation

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
(Être capable de...)		
Vérifier l'état des rouleaux avant les opérations de pose	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client	L'état des rouleaux est vérifié, les anomalies sont signalées à la hiérarchie
Préparer : – Le poste de débit (Table...) – Le matériel de pose – La colle	Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Projet esthétique et décoratif du chantier – Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée – Devis quantitatif – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) – Notices de pose Les règles de mise en œuvre Matériels, outillages matériels de mesure et de traçage (mètre, niveau, laser...) Revêtements et produits de pose Fiches techniques, FDES Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	L'organisation du poste de débit est rationnelle et adaptée à la pièce L'outillage est adapté aux produits La colle est : – Conforme au matériau – A viscosité homogène
Implanter, débiter, prendre l'aplomb, encoller, afficher, poser, maroufler, araser, passer les angles et boiseries, contourner les obstacles pour des : – Papiers peints sans raccords – Papiers peints à raccords (droit et sauté) – Papiers à peindre		Le support est identifié Les conditions de pose sont respectées (température, humidité) L'implantation minimise les joints et les pertes, le débit est conforme au type de raccord et les pertes sont minimisées L'encollage est conforme au matériau et aux prescriptions du fabricant, le temps de détrempe est pris en compte Le départ de pose prend en compte l'éclairage naturel dominant L'aplomb est respecté Les règles de pose des papiers à raccords sont respectées Les joints sont sans retrait ni chevauchement Les raccords sont respectés et alignés Le motif principal n'est pas amputé en haut de lé Les arasements sont nets, sans arrachement, débord ou retrait Les passages d'angles et obstacles respectent les règles de mise en œuvre et préconisations du fabricant Le marouflage est sans cloque, ni pli, ni traces d'outils Les biens environnants sont respectés et sauvegardés Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés
Nettoyer : – Le matériel – Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.6: Poser des revêtements muraux		UP 2
		BC 2
C3.6.2: Poser des revêtements collés		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Vérifier l'état des rouleaux avant les opérations de pose	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client	L'état des rouleaux est vérifié, les anomalies sont signalées à la hiérarchie
Préparer : – Le poste de débit – Le matériel de pose – La colle	Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Projet esthétique et décoratif du chantier – Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée – Devis quantitatif – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) – Notices de pose Les règles de mise en œuvre Matériels, outillages, matériels de mesure et de traçage (mètre, niveau, laser...) Revêtements et produits de pose Fiches techniques, FDES Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle	L'organisation du poste de débit est rationnelle et adaptée à la pièce L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits La colle est : – Conforme au matériau – A viscosité et homogène
Implanter, débiter prendre l'aplomb, encoller, afficher poser, maroufler, araser, passer les angles et boiseries, contourner les obstacles, réaliser des joints en coupe double sur des : – Revêtements à peindre – Revêtements PVC – Revêtements textiles		Le support est identifié Les zones à traiter sont identifiées Les conditions de pose sont respectées (température, humidité) L'implantation minimise les joints et les pertes et le débit est conforme au type de raccord et les pertes sont minimisées Le repérage et le sens des lés sont conformes aux prescriptions du fabricant La technique d'encollage est conforme au matériau et aux prescriptions du fabricant

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
	Outils de communication technique, y compris numériques	<p>Le temps de détrempe et de gommage est pris en compte</p> <p>Le départ et le sens de pose prennent en compte l'éclairage naturel dominant</p> <p>L'aplomb est respecté</p> <p>Les règles de pose des revêtements sont respectées</p> <p>Les joints vifs sont sans retrait ni chevauchement</p> <p>Les coupes doubles sont rectilignes, sans reprise, sans retrait ni chevauchement</p> <p>Les raccords sont respectés et alignés</p> <p>Les arasements sont nets, sans arrachement, débord ou retrait</p> <p>Les passages d'angles et obstacles respectent les règles de mise en œuvre et préconisations du fabricant</p> <p>Le marouflage est sans cloque, ni pli, ni traces d'outils, sans altération de l'aspect</p> <p>Le temps de séchage du revêtement est respecté avant mise en peinture</p> <p>Les biens environnants sont respectés et sauvegardés</p> <p>Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés</p>
<p>Nettoyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel - Le chantier 	<p>Matériels et produits de nettoyage</p> <p>Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale</p> <p>Conteneurs à déchets</p>	<p>Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation</p> <p>L'état de fonctionnement des matériels est préservé</p> <p>Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux</p> <p>Une démarche éco responsable est mise en œuvre</p>

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE						
C3.7: Poser des revêtements de sol		<table border="1"> <tr> <td>UP</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>BC</td> <td>3</td> </tr> </table>	UP	3	BC	3
UP	3					
BC	3					
Les travaux de mise en œuvre de revêtements de sol se limitent à la réalisation d'une pièce à l'exclusion d'escalier et de douche intégrale						
C3.7.1: Réaliser des travaux préparatoires						
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation				
<p>Préparer les supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arracher un ancien revêtement - Gratter - Scraper - Nettoyer les supports - Poncer manuellement, mécaniquement - Décaper, dégraisser, lessiver..... 	<p>Contexte professionnel d'intervention</p> <p>Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie</p> <p>Informations des partenaires professionnels, du client</p> <p>Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Projet esthétique et décoratif du chantier - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) <p>Les règles et normes de mise en œuvre</p> <p>Matériels, outillages et leurs notices techniques et livrets d'entretien</p> <p>Produits, fiches techniques, FDES</p> <p>Espace de stockage</p> <p>Équipements de Protection Collective et Individuelle</p> <p>Outils de communication technique, y compris numériques</p>	<p>Le support est identifié</p> <p>Les zones à traiter sont identifiées</p> <p>L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits</p> <p>Le support est prêt à recevoir les travaux préparatoires</p> <p>Les parties non adhérentes sont éliminées</p> <p>Le support est exempt de traces d'ancien revêtement, de salissures de taches</p> <p>Le support est livré propre, sec et sain</p> <p>Les techniques d'utilisation des matériels respectent les procédures des notices techniques</p> <p>Les opérations sont réalisées en toute sécurité</p> <p>Les travaux préparatoires permettent la réalisation des travaux d'apprêt</p> <p>Les biens environnants sont respectés : pas de traces d'outils de coupe, pas de tache de produits</p> <p>Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés</p>				
<p>Nettoyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel - Le chantier 	<p>Matériels et produits de nettoyage</p> <p>Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale</p> <p>Conteneurs à déchets</p>	<p>Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation</p> <p>L'état de fonctionnement des matériels est préservé</p> <p>Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux</p> <p>Une démarche éco responsable est mise en œuvre</p>				

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE				
C3.7: Poser des revêtements de sol		<table border="1"> <tr> <td>UP</td> <td>3</td> </tr> </table>	UP	3
UP	3			

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
		BC 3
Les travaux de mise en œuvre de revêtements de sol se limitent à la réalisation d'une pièce à l'exclusion d'escalier et de douche intégrale		
C3.7.2: Réaliser des travaux d'apprêt		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Appliquer des produits d'apprêt : <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer un primaire d'accrochage - Imprégner-fixer Réparer, reboucher Traiter des fissures Appliquer un enduit de ragréage : <ul style="list-style-type: none"> - Égaliser - Lisser Poser un produit d'interface	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Projet esthétique et décoratif du chantier - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) - Notices de pose Les règles de mise en œuvre Matériels, outillages d'application, matériels de dosage et de préparation d'enduits Enduits de réparation et de rebouchage Enduits de ragréage Matériaux de réparation des sols Fiches techniques, FDES Produits d'interface Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	Le support est identifié, les zones à traiter sont identifiées L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits Les techniques d'utilisation des matériels et d'application des matériaux respectent les procédures des notices techniques Les éléments non adhérents (lames de parquet, carreaux...) sont réparés, ou supprimés Les conditions d'application sont respectées (température, humidité) La quantité de produit préparée est adaptée à la surface à traiter (tolérance + 10%) Le dosage respecte les prescriptions du fabricant L'application est uniforme et régulière (absence de manque et de surcharge) Le traitement de fissure est réalisé en conformité avec les prescriptions Le support est lisse, plan, sans surcharges, ni trous, ni côtes L'état de surface est régulier La compatibilité est assurée entre le support et la finition Les travaux d'apprêt permettent la pose des revêtements Les biens environnants sont respectés et exempts de dégradation Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés
Nettoyer : <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel - Le chantier 	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
		UP 3
		BC 3
C3.7: Poser des revêtements de sol		
Les travaux de mise en œuvre de revêtements de sol se limitent à la réalisation d'une pièce à l'exclusion d'escalier et de douche intégrale		
C3.7.3: Poser des revêtements en dalles, en lames		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Poser dans une pièce des revêtements : <ul style="list-style-type: none"> - En dalles PVC, textiles, ... - En lames LVT, PVC, et stratifiés... Implanter, répartir en pose droite Mettre en œuvre les revêtements : <ul style="list-style-type: none"> - En pose collée - simple encollage - colle sèche - En pose libre - En pose clipsée Réaliser les découpes périphériques Passer les obstacles Poser les profils de finition	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : <ul style="list-style-type: none"> - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Projet esthétique et décoratif du chantier - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) - Notices de pose Les règles et normes de mise en œuvre Matériels, outillages, matériels de mesure et de traçage (mètre, traceur laser...) Revêtements et produits de pose Fiches techniques, FDES	Le support est identifié Les zones à traiter sont identifiées L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits Le revêtement est mis en condition dans la pièce avant la mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant Les techniques d'utilisation des matériels et d'application des matériaux respectent les procédures des notices techniques L'implantation est précise et permet la pose en minimisant les pertes Le point de départ est situé et l'équerrage est assuré Les conditions d'application sont respectées (température, humidité) L'implantation est conforme aux règles de pose Les pertes sont minimisées L'encollage respecte les prescriptions du fabricant et les règles de pose L'application de l'adhésif est uniforme et régulière (sans manque ni superposition)

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
	Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	L'organisation de l'encollage est rationnelle et prend en compte la configuration de la pièce, le point de départ et la sortie de la pièce La pose du revêtement est conforme aux règles de pose, sans espace aux joints et sans dégradation du matériau <i>Pose de dalles :</i> Les découpes périphériques sont ajustées, rectilignes, sans retrait, ni dégradation du revêtement <i>Pose de revêtements en lames :</i> Les joints périphériques respectent les prescriptions du fabricant et les normes de pose Les obstacles sont contournés dans le respect des règles de pose La pose des profils de finition est conforme aux règles de pose Les biens environnants sont respectés et exempts de dégradation (pas de traces d'outils de coupe, pas de tache de colle) Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés
Nettoyer : – Le matériel – Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.7 : Poser des revêtements de sol	UP	3
	BC	3
Les travaux de mise en œuvre de revêtements de sol se limitent à la réalisation d'une pièce à l'exclusion d'escalier et de douche intégrale		
C3.7.4 : Poser des revêtements en lés		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Poser dans une pièce des revêtements : – Textiles – PVC – ... Aborder les techniques de : – Pose collée – Pose libre Implanter répartir Encoller Réaliser les joints : – En coupe double – Bord à bord Araser en périphérie Passer les obstacles Poser des profils de finitions	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Projet esthétique et décoratif du chantier – Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée – Devis quantitatif – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) – Notices de pose Les règles et normes de mise en œuvre Matériels, outillages, matériels de mesure et de traçage (mètre, niveau, laser...) Revêtements et produits de pose Fiches techniques, FDES Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	Le support est localisé et défini Les zones à traiter sont identifiées L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits Le revêtement est mis en condition dans la pièce avant la mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant Les techniques d'utilisation des matériels et d'application des matériaux respectent les procédures des notices techniques Les conditions d'application sont respectées (température, humidité) L'implantation est conforme aux règles de pose Les pertes sont minimisées L'encollage respecte les prescriptions du fabricant L'organisation de l'encollage respecte les techniques de pose (pose en portefeuille ou pose en bateau) Les joints sont conformes aux exigences de pose, sans décollement, ni retrait, ni superposition Les arasements sont nets, sans retrait, ni remontée sur plinthe Les passages d'obstacles sont nets, sans retrait, sans remontée, ni dégradation des supports La pose des profils de finition est conforme aux règles de pose Les biens environnants sont respectés et exempts de dégradation (pas de traces d'outils de coupe, pas de tache de colle) Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés
Nettoyer : – Le matériel – Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
		Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.8: Réaliser des travaux de façade		UP 2
		BC 2
Les travaux sur façades correspondent à l'application de peintures de ravalement décoratif et d'imperméabilisation limité à I1 ou au 1 ^{er} classement des normes européennes		
C3.8.1: Réaliser les travaux préparatoires		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Déposer les accessoires et protéger les parties non traitées	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées :	Le support est localisé et défini Les zones à traiter sont identifiées Les accessoires déposés sont repérés, stockés et préservés Les parties non traitées sont protégées
Préparer les supports : - Traiter - Laver, - Lessiver - Décaper, - Brosser - ...	- Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Projet esthétique et décoratif du chantier - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) - Notices de pose Les règles et normes de mise en œuvre Matériels, outillages Échafaudages et matériels d'accès Produits de traitement, fiches techniques, FDES Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits Les conditions d'application sont respectées (température, humidité) Les supports sont livrés propres, sains, sans traces de produits de nettoyage Les parties non adhérentes sont éliminées Les anomalies entravant la suite des travaux sont relevées et remontées à la hiérarchie Les biens environnants sont respectés et exempts de dégradation Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés
Nettoyer : - Le matériel - Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.8: Réaliser des travaux de façade		UP 2
		BC 2
C3.8.2: Réaliser les travaux d'apprêt		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
- Imprimer - Fixer - Reboucher - Colmater - Traiter les fissures	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Projet esthétique et décoratif du chantier - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé - Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) - Notices techniques Les règles et normes de mise en œuvre Matériels, outillages, matériels de mesure et de traçage (mètre, niveau, laser...) Espace de stockage, échafaudages et matériels d'accès	Le support est localisé et défini Les zones à traiter sont identifiées L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits Les conditions d'application sont respectées (température, humidité) La viscosité des produits est conforme aux prescriptions L'application des produits d'impression et de fixation est uniforme, sans manque, sans oubli La quantité de produit est conforme aux prescriptions et normes en vigueur Les opérations permettent la réalisation des travaux de finition Les biens environnants sont respectés et exempts de dégradation Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
	Produits et fiches techniques, FDES Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	
Nettoyer : – Le matériel – Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C3 : RÉALISER – METTRE EN ŒUVRE		
C3.8: Réaliser des travaux de façade	UP	2
	BC	2
C3.8.3: Appliquer les produits de façade		
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Appliquer manuellement, mécaniquement : – Des enduits, – Des peintures	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Projet esthétique et décoratif du chantier – Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée – Devis quantitatif – Documents relatifs à la sécurité et protection de la santé – Documents et procédures internes à l'entreprise (bon de commande, bon de livraison, fiches de contrôle, calendrier d'exécution, liste des intervenants...) – Notices de pose Les règles de mise en œuvre Matériels, outillages matériels de mesure et de traçage (mètre, niveau, laser...) Produits et solvants Fiches techniques, FDES Espace de stockage Équipements de Protection Collective et Individuelle Outils de communication technique, y compris numériques	Le support est localisé et défini Les zones à traiter sont identifiées L'outillage est adapté à l'ouvrage et aux produits Les conditions d'application sont respectées (température, humidité) L'ordonnement de la mise en peinture des façades prend en compte l'ensoleillement La viscosité des produits est conforme aux prescriptions L'application des produits de finition est uniforme, sans manque, sans oubli La quantité de produit est conforme aux prescriptions et normes en vigueur Les temps de séchage inter-couches sont respectés selon les prescriptions techniques Les biens environnants sont respectés et exempts de dégradation Les principes de prévention des risques et de protection de l'environnement sont respectés Les accessoires sont reposés selon le repérage
Nettoyer : – Le matériel – Le chantier	Matériels et produits de nettoyage Consignes de traitements des déchets en conformité avec les règles de protection environnementale Conteneurs à déchets	Les matériels sont nettoyés et rangés après utilisation L'état de fonctionnement des matériels est préservé Les lieux sont propres et permettent la suite des travaux Une démarche éco responsable est mise en œuvre

C4 : CONTRÔLER		
C4.1: Contrôler l'état des supports	UP	2
	BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation
Identifier la nature et l'état des supports	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client	Les supports sont identifiés La nature des supports est reconnue
Repérer et lister les altérations, les dégradations	Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : – Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser – Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée – Devis quantitatif – Extraits de règlements, normes et règles de l'art – Schéma, croquis ou plans d'exécution – Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de contrôle...) – Notices techniques	L'état des supports est établi et remonté à la hiérarchie : – Altérations – Dégradations – Propreté – Planéité – Humidité – Solidité, dureté – Pulvérulence – ...

C4: CONTRÔLER		
	Matériels et outillages de contrôle Outils de communication technique, y compris numériques	Les techniques d'utilisations des matériels de contrôle sont respectées

C4: CONTRÔLER			
C4.2: Réaliser des contrôles de mise en œuvre		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Préparer les moyens de contrôle	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schéma, croquis ou plans d'exécution - Documents et procédures internes à l'entreprise (procédures d'autocontrôle, fiches de contrôle...) - Notices techniques Matériels et outillages de contrôle Outils de communication technique, y compris numériques	Les moyens sont adaptés aux contrôles à réaliser	
Réaliser les contrôles en cours de réalisation		Les protocoles de contrôle sont respectés Les techniques d'utilisation des matériels sont respectées Les contrôles permettent les corrections éventuelles et la continuité des travaux	

C4: CONTRÔLER			
C4.3: Vérifier la conformité du travail réalisé		UP	2
		BC	2
Compétences (Être capable de...)	Conditions	Critères d'évaluation	
Contrôler visuellement les travaux en fin de réalisation	Contexte professionnel d'intervention Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie Informations des partenaires professionnels, du client Tout ou partie du dossier technique des travaux à réaliser en fonction des tâches confiées : - Plans architecturaux et descriptifs des travaux à réaliser - Maquette numérique 3D du chantier en réalité virtuelle augmentée - Devis quantitatif - Extraits de règlements, normes et règles de l'art - Schéma, croquis ou plans d'exécution - Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de contrôle...) - Notices techniques Matériels et outillages de contrôle Outils de communication technique, y compris numériques	Les contrôles sont correctement réalisés Les anomalies sont relevées	
Réaliser les raccords, corriger les anomalies		Les raccords sont réalisés Les travaux terminés sont conformes à la commande	
Rendre compte de la fin de travaux à la hiérarchie		Le compte-rendu oral ou écrit est remonté au supérieur hiérarchique	

Savoirs associés

Pôles	Savoirs	Connaissances
Pôle 1 : Connaissance du monde professionnel	S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S1.1: Le secteur du bâtiment et les entreprises S1.2: Les intervenants de la construction S1.3: Les étapes d'un projet de construction S1.4: L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM) S1.5 - La co-activité, les interfaces chantier S1.6 - Les qualifications et les habilitations S1.7: La classification des bâtiments
	S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité	S2.1: La réglementation énergétique et environnementale S2.2: L'impact environnemental d'une activité S2.3: La démarche éco responsable en entreprise S2.4: La gestion de l'environnement du site et des déchets produits
	S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment	S3.1: La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art S3.2: Le confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique, ...) S3.3: L'accessibilité du cadre bâti S3.4: Les techniques de construction

Pôles	Savoirs	Connaissances
		S3.5: Les matériaux de construction
	S4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages	S4.1: Les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages S4.2: Les règles et outils de représentation graphique ou digitale S4.3: Les documents d'exécution des ouvrages S4.4: Les techniques de relevé d'ouvrages
	S5 : La description et l'estimation des ouvrages	S5.1: La description technique des ouvrages S5.2: La documentation technique des produits et des matériaux S5.3: La quantification et l'estimation des besoins pour un ouvrage
	S6 : La communication technique	S6.1: La communication orale et écrite S6.2: Les supports et outils de communication S6.3: La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité S6.4: La communication technique simple en langue anglaise
	S7 : La prévention des risques professionnels	S7.1: Les acteurs de la prévention des risques S7.2: Les documents de la prévention des risques S7.3: L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention S7.4: Les mesures de prévention adaptées au métier S7.5: les risques liés au travail en hauteur S7.6: Les risques CMR (amiante et plomb) S7.7: L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier S7.8: Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail
	S8 : Le contrôle de la qualité des ouvrages	S8.1: Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention S8.2: Les fiches de contrôle et d'autocontrôle associées à une intervention

Pôle	Savoirs	Connaissances
Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques	S9 : Les supports	S9.1: Les supports neufs et anciens du bâtiment S9.2: L'humidité dans le bâtiment S9.3: Les altérations des supports S9.4: Les altérations des feuilles et des revêtements
	S10 : Les matériaux et les produits	S10.1: Les produits de peinture S10.2: Les produits d'imprégnation et de fixation S10.3: Les colles et adhésifs S10.4: Les constituants des peintures et des produits S10.5: Le séchage des peintures et des produits S10.6: Les revêtements muraux S10.7: Les revêtements de sol S10.8: Les systèmes de produits
	S11 : Les moyens et les techniques de mise en œuvre	S11.1: Les procédés de mise en œuvre S11.2: Les matériels et outillages S11.3: Les matériels d'accès et les échafaudages
	S12 : Les arts appliqués à la profession	S12.1: Les caractéristiques d'une couleur S12.2: Les associations de couleurs S12.3: La couleur et l'espace S12.4: La symbolique des couleurs S12.5: La lecture d'un projet esthétique et décoratif S12.6: La couleur et la sécurité

Mise en relation des savoirs et des compétences

Capacités	Savoirs → ↓ Compétences	Pôle 1 : Connaissances du monde professionnel							Pôle 2 : Connaissances scientifiques et techniques				
		S1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment	S2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco responsabilité	S3 : Les systèmes constructifs du bâtiment	S4 : La représentation graphique et numérique des ouvrages	S5 : La description et l'estimation des ouvrages	S6 : La communication technique	S7 : La prévention des risques professionnels	S8 : Le contrôle et la qualité des ouvrages	S9 : Les supports	S10 : Les matériaux et les produits	S11 : Les moyens et les techniques de mise en œuvre	S12 : Les arts appliqués à la profession
C1 COMMUNIQUER	C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C1.2 : Échanger et rendre compte oralement	X	X				X		X	X	X	X	
C2 PRÉPARER	C2.1 : Décoder un dossier technique	X		X	X	X	X			X	X	X	X
	C2.2 : Choisir les matériels et les outillages					X		X		X		X	
	C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation		X			X				X	X		
C3 RÉALISER METTRE EN ŒUVRE	C3.1 : Organiser son intervention	X	X	X	X			X		X	X	X	
	C3.2 : Sécuriser son intervention			X	X			X				X	X
	C3.3 : Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux					X					X		
	C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages				X			X				X	
	C3.5 : Réaliser les travaux de peinture		X		X	X		X		X	X	X	X
	C3.6 : Poser les revêtements muraux		X		X	X		X		X	X	X	X
	C3.7 : Poser les revêtements de sol		X		X	X		X		X	X	X	X
	C3.8 : Réaliser des travaux de façade		X		X	X		X		X	X	X	X
C4 CONTRÔLER	C4.1 : Contrôler l'état des supports				X				X	X			
	C4.2 : Réaliser des contrôles de mise en œuvre				X				X		X	X	
	C4.3 : Vérifier la conformité des travaux réalisés				X				X		X		

Description des savoirs associés

Pôle 1	LA CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL	
S 1 : L'environnement de travail : le secteur du bâtiment		
	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
	S1.1: Le secteur du bâtiment et les entreprises S1.2: Les intervenants de la construction S1.3: Les étapes d'un projet de construction S1.4: L'intégration d'une démarche collaborative numérique (BIM) S1.5: La co-activité, les interfaces chantier S1.6: Les qualifications et les habilitations S1.7: La classification des bâtiments - Habitat individuel ou collectif - Locaux tertiaires ou industriels - Type: T ou F avec le nombre de pièce habitable - ERP...	Citer les caractéristiques principales de ce secteur d'activité et ses chiffres clés Énoncer les fonctions et les responsabilités des personnels des entreprises Citer les intervenants, définir leur rôle respectif Citer les principales étapes d'un projet de construction Énoncer le principe général de la démarche collaborative du BIM Nommer les corps de métiers et citer leur interaction technique avec les tâches à réaliser Énoncer le principe de la qualification et d'habilitation des salariés d'entreprises Identifier les classifications des bâtiments
S 2 : Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité.		
	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
	S2.1: La réglementation énergétique et environnementale S2.2: L'impact environnemental d'une activité S2.3: La démarche éco responsable en entreprise S2.4: La gestion de l'environnement du site et des déchets produits	Citer le nom de la réglementation en vigueur et ses principaux objectifs Citer les principaux impacts de son activité professionnelle Citer le principe de la démarche Appliquer les règles de tri des déchets et respecter les circuits d'élimination Appliquer les règles de nettoyage du site d'intervention et de remise en état
S 3 : Les systèmes constructifs du bâtiment		
	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
	S3.1: La réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art S3.2: Le confort de l'habitat (spatial, thermique, acoustique, ...) S3.3: L'accessibilité du cadre bâti S3.4: Les techniques de construction S3.5: Les matériaux de construction	Identifier les spécificités des différents documents. Citer les dispositions constructives concernant les travaux Identifier les espaces composant une habitation et citer leur destination Citer les points de la réglementation PMR Identifier les techniques les plus courantes de construction des bâtiments Identifier la nature des matériaux de construction et citer leurs principales caractéristiques mécaniques
S 4 : La représentation graphique et digitale des ouvrages		
	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
	S4.1: Les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages S4.2: Les règles et outils de représentation graphique ou digitale S4.3: Les documents d'exécution des ouvrages S4.4: Les techniques de relevé d'ouvrages	Utiliser les outils digitaux de visionnage des projets de construction et des ouvrages du métier Décoder des documents graphiques y compris digitaux d'un ouvrage représenté en 2D ou en 3D Appliquer les règles de dessin technique en 2D ou 3D à une représentation graphique ou digitale d'un croquis de détail d'exécution ou d'un schéma Identifier les informations d'un plan d'exécution d'un ouvrage simple Utiliser les techniques simples et les appareils de mesure usuels pour effectuer un relevé d'ouvrage
S 5 : La description et l'estimation des ouvrages		
	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
	S5.1: La description technique des ouvrages S5.2: La documentation technique des produits et des matériaux S5.3: La quantification et l'estimation des besoins pour un ouvrage	Identifier les matériaux composants un ouvrage Relever les données nécessaires à la quantification des ouvrages Identifier les éléments constitutifs d'un devis quantitatif et estimatif d'un ouvrage Quantifier les besoins nécessaires à la réalisation d'un ouvrage
S 6 : La communication technique		
	Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
	S6.1: La communication orale et écrite S6.2: Les supports et outils de communication S6.3: La démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité S6.4: La communication technique simple en langue anglaise	Appliquer les règles de base de la communication technique orale et écrite Utiliser les supports et outils de communication simples, y compris digitaux Énoncer les principaux éléments du processus de gestion de l'information mis en œuvre tout au long d'un projet collaboratif. Énoncer le principe d'interopérabilité entre logiciels et maquettes numériques Citer les outils numériques de gestion et de communication utilisés Traduire la terminologie et les fonctions d'un équipement ou d'un appareil Extraire des informations essentielles d'une notice technique en anglais

S 7 : La prévention des risques professionnels	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques S7.2 : Les documents de la prévention des risques S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier S7.5 : les risques liés au travail en hauteur S7.6 : Les risques CMR (amiante et plomb) S7.7 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier S7.8 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail</p>	<p>Citer les rôles et les missions des principaux acteurs externes (Services de Santé au Travail, OPPBTP, CARSAT, Inspection du travail), les rôles et les missions des principaux acteurs internes (chef d'entreprise, instances représentatives du personnel...) Énoncer les objectifs des principaux documents liés à la prévention des risques : DUER, PPSPS, DIUO. En lien avec le référentiel de Prévention Santé Environnement Décoder et analyser les fiches techniques, FDES des produits et des matériaux Énoncer les principaux EPC en lien avec les interventions du métier Lister les EPI adaptés aux risques et à la situation (chute, brûlures, explosion, incendie, rayonnements, coupures, projections, électrique, chimiques, ...) Citer les conditions de montage, d'utilisation et de démontage des échafaudages en référence aux réglementations INRS R408 et R457 Citer les conditions d'utilisation d'une PIRL Citer les principales situations d'exposition aux poussières d'amiante et de plomb Énoncer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort au regard du référentiel de formation PRAP Citer les limites du champ d'intervention d'un sauveteur secouriste du travail (*) Citer les conduites de secours à tenir (*) (*) au regard du référentiel de Sauvetage Secourisme du Travail (SST)</p>

S 8 : Le contrôle de la qualité des ouvrages	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S8.1 Les principes d'une démarche qualité liée à une intervention S8.2 Les fiches de contrôle et d'autocontrôle associées à une intervention</p>	<p>Citer le principe d'une démarche qualité Énoncer la finalité d'une fiche de contrôle des supports Énoncer la finalité d'une fiche d'autocontrôle</p>

Pôle 2	CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
---------------	--

S 9 : Les supports	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S9.1 : Les supports neufs et anciens du bâtiment S9.2 : L'humidité dans le bâtiment S9.3 : Les altérations des supports – La pulvérulence, – L'oxydation des métaux – Les altérations des bois – ... S9.4 : les altérations des feuilles et des revêtements</p>	<p>Identifier les supports usuels du bâtiment : – Maçonnerie et tout type de béton – Plâtre et tout type de dérivé plâtre – Bois et tout type de dérivés bois – Métaux ferreux et non ferreux – Matériaux de synthèse (PVC...) – Terres cuites – Anciens revêtements – ... Identifier et énoncer les différentes causes de l'humidité dans le bâtiment Prescrire des solutions de traitement adaptées Identifier les altérations des supports Définir les différentes causes et les conséquences des altérations Prescrire et justifier des solutions adaptées aux altérations Identifier les altérations Définir les différentes causes et les conséquences des altérations Prescrire et justifier des solutions adaptées aux altérations</p>

S 10 : Les matériaux et les produits	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S10.1 : Les produits de peinture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peintures, vernis et lasures - Enduits - Mastics <p>S10.2 : Les produits d'imprégnation et de fixation</p> <p>S10.3 : Les colles et adhésifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colles humides - Colles sèches 	<p>Identifier les différents produits, les familles, les classifications</p> <p>Décoder les caractéristiques techniques des produits à partir des fiches techniques et FDES en vue de leur application</p> <p>Justifier le choix des produits en fonction du support</p> <p>Identifier le matériel d'application adapté au produit en fonction de la fiche technique</p>
<p>S10.4 : Les constituants des peintures et des produits</p> <p>S10.5 : Le séchage des peintures et des produits</p> <p>Les types de séchage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par évaporation du solvant - Par oxydation du liant - Par coalescence - ... - Les temps de séchage - Hors poussière - Au toucher - Recouvrable - A cœur <p>S10.6 : Les revêtements muraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Papiers peints - Revêtements à peindre - Revêtements textiles - Revêtements PVC... <p>S10.7 : Les revêtements de sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les produits de préparation et de réparation - PVC, textile, stratifié - Lés, lames et dalles <p>S 10.8 : Les systèmes de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement anti corrosion - Traitement de façade - Peinture de sol <p>10.9 Les classements des matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le classements de matériaux (UPEC..) - Le classements de matériaux (Feu..) 	<p>Identifier les différents composants des peintures et produits</p> <p>Expliquer le rôle et la fonction de chacun des composants</p> <p>Lister les différents types de séchage</p> <p>Lister les facteurs influençant le séchage et le durcissement</p> <p>Citer et expliquer les temps de séchage</p> <p>Citer les différents types de revêtements muraux</p> <p>Décoder les symboles sur les notices de pose</p> <p>Lister les types de raccords</p> <p>Exploiter les fiches et les avis techniques</p> <p>Associer les techniques de pose avec les différents types de revêtements</p> <p>Lister les vérifications et les contrôles à effectuer avant et pendant la pose</p> <p>Associer des produits (Fixateur, enduit) avec le travail à réaliser</p> <p>Citer les différents types de revêtements de sol</p> <p>Citer les caractéristiques physiques et acoustiques des matériaux</p> <p>Justifier la technique de pose en fonction du revêtement et de la pièce</p> <p>Expliquer les différents temps relatifs à la pose</p> <p>Énoncer les contraintes de pose en fonction des techniques de mise en œuvre</p> <p>Identifier les phases d'un système :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couche primaire - Couche intermédiaire - Couche de finition <p>Énoncer les exigences du système à respecter</p> <p>Expliquer le classement des matériaux</p> <p>Préciser le choix du classement du matériau en fonction de son usage</p>

S 11 : Les techniques et les moyens de mise en œuvre	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>S11.1 : Les procédés de mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoires - Travaux d'apprêts - Travaux de finition : application des produits, pose des revêtements et matériaux <p>S11.2 : Les matériels et les outillages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuel / mécanique - Les caractéristiques fonctionnelles - La documentation technique - La réglementation en vigueur - Les procédures de maintenance <p>S11.3 : Les moyens d'accès et les échafaudages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échafaudage fixe (R408) - Échafaudage roulant (R457) - PIRL 	<p>Indiquer les travaux préparatoires et les travaux d'apprêts en fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nature et l'état du support - L'état de surface du support - La finition demandée - Le contexte d'intervention <p>Exploiter les préconisations de la fiche technique d'un matériau</p> <p>Citer les règles de mise en œuvre des produits et des matériaux</p> <p>Identifier les matériels et outillages</p> <p>Comparer les performances des différents matériels</p> <p>Associer les moyens d'application aux produits à mettre en œuvre</p> <p>Identifier les caractéristiques et les performances des matériels</p> <p>Expliquer les principes de fonctionnement des systèmes basse et haute pression</p> <p>Indiquer les opérations d'entretien et de contrôle</p> <p>Citer les différents types de montage d'échafaudage</p> <p>Lister les différents éléments d'un échafaudage (nomenclature)</p> <p>Expliquer les règles de prévention et de sécurité à respecter lors du montage, de l'utilisation et du démontage des échafaudages et des moyens d'accès</p> <p>Expliquer les règles d'utilisation des systèmes de sécurité</p>

S 12: Arts appliqués à la profession	
Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S12.1: Les caractéristiques d'une couleur - Cercle chromatique - Chaleur - Saturation - Pureté - Ton - Valeur - Aplat - Dégradé S12.2: Les associations de couleurs - Camaïeu - Harmonie Contrastes: - Complémentaire - Chaud/froid - De valeurs Nuances S12.3: La couleur et l'espace S12.4: La symbolique des couleurs S12.5: La lecture d'un projet esthétique et décoratif S12.6: La couleur et la sécurité	Identifier les caractéristiques d'une couleur Identifier et nommer les différentes associations de couleurs Proposer une solution chromatique, à partir d'une contrainte donnée (échantillon, ton...), en tenant compte de : - La fonction, - La forme, - L'orientation, - L'éclairage d'une pièce. Connaître l'effet des couleurs sur la perception d'un espace Appréhender la valeur significative et symbolique d'une couleur Identifier et nommer les formes, les volumes, les surfaces, les couleurs, les matières d'un projet décoratif Définir les effets chromatiques et graphiques d'un décor Connaître les codes couleurs en signalétique de chantier et en prévention

ANNEXE I c

LEXIQUE

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle

Sigles	Définitions
AIPR	Autorisation d'Intervention Auprès des Réseaux
BIM	Building Information Modeling, traduit par « modélisation des données du bâtiment »
BL	Bon de Livraison
BOEN	Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCF	Contrôle en Cours de Formation
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CEE	Conseiller Entreprises pour l'École
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CMR	Cancérogène Mutagène et Reprotoxique
DIUO	Dossier d'Intervention Ulérieur sur l'Ouvrage
DTU	Document Technique Unifié
DUER	Document Unique d'Évaluation des Risques
EPC	Équipements de Protection Collective
EPCI	Équipements de Protection Collective et Individuelle
EPI	Équipements de Protection Individuelle
ERP	Établissement Recevant du Public
FDES	Fiches de Données Environnementales et de Sécurité
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité
LVT	Luxury Vinyl Tiles
NF DTU	Norme Française Document Technique Unifié

Sigles	Définitions
OPPBTP	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
PFMP	Période de Formation en Milieu Professionnel
PIRL	Plate-forme Individuelle Roulante Légère
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PPSPS	Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé
PRAP	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
PSE	Prévention Santé Environnement
PV	Procès-Verbal
PVC	Poly Chlorure de Vinyle
QSE	Désignation groupée des domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement
RAP	Référentiel d'Activités Professionnelles
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
TCE	Tous Corps d'État
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
2D	Deux Dimensions
3D	Trois Dimensions
3RVE	Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination

ANNEXE II

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle

Préambule

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont des phases déterminantes dans l'acquisition des compétences, connaissances et attitudes professionnelles de la spécialité du diplôme. Toutes les activités et les tâches associées, définies dans le référentiel d'activités professionnelles de la spécialité du diplôme peuvent être appréhendées lors des périodes de formation en milieu professionnel. Elles doivent être complémentaires à la formation dispensée en établissement de formation.

Ces dernières doivent permettre au futur diplômé :

- de participer aux activités de l'entreprise et d'utiliser l'outillage, les matériels et les équipements professionnels ;
- d'appréhender la réalité de l'environnement économique, technique et humain de l'entreprise ;
- de prendre conscience du rôle de tous les acteurs et de tous les services de l'entreprise.

Voie scolaire

Les périodes de formation en milieu professionnel répondent au cadre réglementaire du code de l'éducation, articles D. 124-1 à D. 124-9 modifiés et de la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016.

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est conforme à la réglementation générale en vigueur, soit 14 semaines réparties en plusieurs séquences sur le cycle de formation.

Les PFMP sont réparties sous la responsabilité du chef d'établissement sur les deux années du cycle de formation, dans le respect des dispositions de l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif à l'organisation et aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au certificat d'aptitude professionnelle et de son annexe.

La durée d'une séquence de formation en entreprise ne peut être inférieure à 3 semaines.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement de formation où ce dernier est scolarisé. Cette convention est établie conformément aux textes en vigueur.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et de l'établissement de formation ;

- les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes de formation ;
- les cursus de formation.

La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Il est de la responsabilité de l'établissement scolaire de proposer à chaque élève une entreprise d'accueil.

Pendant les PFMP, l'élève a la qualité de stagiaire. Il reste sous la responsabilité du chef de l'établissement de formation et sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargée du suivi de cette PFMP.

Le choix des activités les plus pertinentes, en fonction de l'entreprise d'accueil, est arrêté par l'équipe pédagogique et le tuteur d'entreprise. L'annexe pédagogique jointe à la convention fixe les exigences.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Voie de l'apprentissage

La durée légale de la formation en milieu professionnel est incluse dans le rythme de l'alternance défini par le Code de travail.

L'apprenti est lié juridiquement à l'entreprise par un contrat de travail de type particulier permettant sa formation en alternance sur deux sites : l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage et le centre de formation d'apprentis.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation d'apprentis ;
- les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation ;
- les cursus de formation.

Le maître d'apprentissage, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge l'apprenti et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le maître d'apprentissage est l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Voie de la formation professionnelle continue

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Dans le cadre d'un contrat de travail particulier, les périodes de formation en milieu professionnel sont incluses à la durée totale de la formation.

L'organisation de la formation en milieu professionnel prend en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et du centre de formation continue ;
- les objectifs pédagogiques spécifiques à cette formation ;
- les cursus de formation.

Le tuteur d'entreprise, désigné par l'entreprise d'accueil, prend en charge le stagiaire de la formation continue et suit sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel. Il favorise l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de son futur métier, l'aide à développer son autonomie et encourage sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail ou d'un environnement nouveau.

Le tuteur d'entreprise est, l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique du centre de formation continue et le coresponsable de l'évaluation prévue en milieu professionnel.

Positionnement

Dans le cadre d'un positionnement pédagogique validé par décision du recteur d'académie :

- un candidat de la voie scolaire doit effectuer une PFMP de 6 semaines minimum selon les articles D. 337-62 à D. 337-65 du code de l'éducation ;
- un candidat de la formation professionnelle continue peut être dispensé de PFMP s'il justifie d'au moins six mois d'activité professionnelle dans le secteur d'activité visé par le diplôme.

Candidat libre

Il découle de l'article D. 337-7 du code de l'éducation que les candidats majeurs peuvent se présenter à l'examen du CAP sans avoir suivi de formation théorique et sans avoir effectué de PFMP, à condition que leur majorité effective à la date de la première épreuve de l'examen soit vérifiée au jour de leur inscription à celui-ci.

ANNEXE III
RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

ANNEXE III a

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle

A. – Unités du domaine professionnel : UP1, UP2 et UP3

Chacune des trois unités professionnelles de la spécialité Peintre applicateur de revêtements de CAP est constituée d'un ensemble cohérent de compétences. La définition du contenu de ces unités permet de préciser les principales tâches professionnelles, les compétences concernées et leur contexte d'exécution. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles de la spécialité peintre applicateur de revêtements de CAP et de ces unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la relation entre ces unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation, qu'il s'agisse d'épreuves ponctuelles ou de contrôle en cours de formation (CCF)

Compétences	Unités professionnelles		
	Étude et préparation d'une intervention	Réalisation et contrôle de travaux courants	Réalisation de travaux spécifiques
	UP1	UP2	UP3
C1.1 : Compléter et transmettre des documents	X		
C1.2 : Échanger et rendre compte oralement			X
C2.1 : Décoder un dossier technique	X		
C2.2 : Choisir les matériels et les outillages	X		
C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation		X	
C3.1 : Organiser son intervention		X	
C3.2 : Sécuriser son intervention		X	
C3.3 : Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux		X	
C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages		X	
C3.5 : Réaliser des travaux de peinture		X	
C3.6 : Poser des revêtements muraux		X	
C3.7 : Poser des revêtements de sol			X
C3.8 : Réaliser des travaux de façade		X	
C4.1 : Contrôler l'état des supports		X	
C4.2 : Réaliser des contrôles de mise en œuvre		X	
C4.3 : Vérifier la conformité des travaux réalisés		X	

L'unité UP2 intègre la prévention santé environnement dont le programme d'enseignement pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle est défini par l'arrêté du 23 juin 2009 modifié.

B. – Unités du domaine général : UG1, UG2, UG3 et UG4

UNITÉ UG 1 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de français des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'histoire-géographie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement moral et civique des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 2 – Mathématiques – Physique – Chimie

Arrêté du 3 avril 2019 fixant Le programme d'enseignement de mathématiques des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

Arrêté du 3 avril 2019 fixant Le programme d'enseignement de physique-chimie des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG 3 – Education physique et sportive

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement d'éducation physique et sportive des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

UNITÉ UG4 – Langues vivantes

Arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle professionnel et des classes préparant au baccalauréat professionnel (*BO* spécial n° 5 du 11 avril 2019).

ANNEXE III b

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle

Spécialité Peintre Applicateur de Revêtements de Certificat d'Aptitude Professionnelle			Scolaire (établissement public et privé sous contrat) Apprenti (CFA et section d'apprentissage habilité) Formation professionnelle continue (établissement public)	Scolaire (établissement privé hors contrat) Apprenti (CFA et section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé) Enseignement à distance Candidat individuel	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Mode	Durée
EP1 : Étude et préparation d'une intervention	UP1	4	CCF (1)	Ponctuel écrit	3h
EP2 : Réalisation et contrôle de travaux courants	UP2	9 dont 1 PSE	CCF	Ponctuel écrit et pratique	16h dont 1h PSE
EP3 : Réalisation de travaux spécifiques	UP3	2	CCF	Ponctuel oral et pratique	3h
EG1 : Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique (*)	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit	2h15
EG2 : Mathématiques - Physique - Chimie (*)	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2h
EG 3 : Éducation physique et sportive (*)	UG3	1	CCF	Ponctuel	
EG4 : Langue vivante : anglais (*)	UG4	1	CCF	Ponctuel oral (2)	20 min

(1) Contrôle en cours de formation ;

(2) Préparation 20 minutes

(*) Information : en conséquence de la publication des arrêtés du 3 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les intitulés, coefficients, modalités et durées des épreuves générales sont appelés à être redéfinis par un arrêté ministériel publié ultérieurement.

ANNEXE III c

DÉFINITION DES ÉPREUVES

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle

EP1 - UPI : Etude et préparation d'une intervention (coefficient 4)

Objectif et contenu de l'épreuve

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. A partir d'un ensemble de documents, y compris sous forme numérique, décrivant un ouvrage (une pièce ou une partie de pièce d'habitation à réaliser : dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat procède à l'étude d'une intervention professionnelle de son métier.

Cette épreuve écrite porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.1 : Compléter et transmettre des documents.

C2.1 : Décoder un dossier technique.

C2.2 : Choisir les matériels et les outillages.

A partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- prendre connaissance des informations concernant à son intervention ;
- renseigner et transmettre des documents d'intervention y compris sous forme numérique ;
- organiser son intervention en adoptant une attitude éco responsable ;
- établir les besoins en matériels et moyens de prévention nécessaires à son intervention.

Critères d'évaluation

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

Modes d'évaluation

1. *Evaluation par épreuve ponctuelle : épreuve écrite d'une durée de 3 heures*

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- des moyens numériques, s'ils sont prévus à l'épreuve.

Documents supports de l'épreuve :

Les documents remis au candidat se décomposent en deux dossiers :

- Un dossier « TECHNIQUE » de l'ouvrage, commun à l'EP2, éventuellement à l'EP3 et comprenant :
 - La description de l'intervention professionnelle étudiée ;
 - Les pièces écrites et graphiques, y compris numériques, définissant le travail à réaliser ;
 - Des documents fabricants, fournisseurs, fiches techniques, extraits de normes, DTU ;
 - Un dossier « SUJET / RÉPONSE » sur lequel porte l'évaluation.

2. *Contrôle en cours de formation*

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule obligatoirement sur table. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant la possibilité de consulter des ressources numériques :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 ;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

EP2 - UP2 : Réalisation et contrôle de travaux courants (coefficient 9 dont 1 pour PSE)

Objectif et contenu de l'épreuve

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant les travaux de préparation des supports et de mise en œuvre des matériaux sur un ouvrage donné.

Cette épreuve écrite et pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.3 : Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation.
- C3.1 : Organiser son intervention.
- C3.2 : Sécuriser son intervention.
- C3.3 : Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux.
- C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages.
- C3.5 : Réaliser des travaux de peinture.
- C3.6 : Poser des revêtements muraux.
- C3.8 : Réaliser des travaux de façade.
- C4.1 : Contrôler l'état des supports.
- C4.2 : Réaliser des contrôles de mise en œuvre.
- C4.3 : Vérifier la conformité des travaux réalisés.

A partir d'un dossier, le candidat est amené à :

- déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation ;
- organiser son intervention ;
- sécuriser son intervention ;
- réceptionner et vérifier les approvisionnements en matériels et matériaux ;
- monter et utiliser des matériels d'accès ;
- réaliser des travaux de préparations de supports ;
- rechercher et réaliser des harmonies colorées ;
- appliquer des peintures ;
- implanter, débiter et poser des papiers peints, des revêtements muraux, textiles, plastiques ;
- utiliser les moyens de prévention adaptés à la situation ;
- vérifier la conformité du travail réalisé.

Critères d'évaluation

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

Modes d'évaluation

1. *Evaluation par épreuve ponctuelle : épreuve écrite et pratique d'une durée de 15 heures (1 heures + 14 heures)*

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 sur le lieu de réalisation de l'ouvrage ;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve ;
- des supports pour la réalisation de l'ouvrage ;
- l'outillage et les matériels nécessaires ;
- les matériaux à mettre en œuvre.

L'épreuve pratique d'une durée totale de 15 heures est organisée en deux parties :

- une phase de préparation de l'activité sous forme écrite et éventuellement numérique, d'une durée de 1 heure ;
- une phase de réalisation de l'activité intégrant le contrôle de conformité, d'une durée de 14 heures.

Documents supports de l'épreuve :

Les documents remis au candidat se décomposent en trois dossiers :

Un dossier « TECHNIQUE » de l'ouvrage, commun à l'EP1 et éventuellement à l'EP3 et comprenant :

- la description de l'intervention professionnelle à réaliser ;
- les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant le travail à réaliser ;
- des documents fabricants, fournisseurs, fiches techniques, extraits de normes, DTU ;
- un dossier « SUJET / RÉPONSE » pour la partie écrite d'une heure ;
- un dossier « SUJET / Réalisation de travaux courants » pour la partie pratique de 14 heures.

2. Contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion de deux situations d'évaluation d'égale importance, organisées par l'établissement de formation. L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation, l'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise. L'établissement veille à la complémentarité des situations d'évaluation.

Les situations sont réalisées en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 sur le lieu de réalisation de l'ouvrage ;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve ;
- des supports pour la réalisation de l'ouvrage ;
- l'outillage et les matériels nécessaires ;
- les matériaux à mettre en œuvre.

La durée de chaque situation d'évaluation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Situation d'évaluation en centre de formation

La situation d'évaluation est organisée dans l'établissement de formation dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement de formation. Un professionnel est convoqué. Son absence n'invalide pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

Situation d'évaluation en entreprise

La situation d'évaluation est organisée en entreprise dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle. Elle peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document de suivi pédagogique et d'évaluation des compétences.

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. La synthèse de l'évaluation est effectuée par le tuteur d'entreprise/maître d'apprentissage de l'entreprise d'accueil et un enseignant/formateur du domaine professionnel, au sein de l'entreprise.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé.

*EP3 - UP3 : Réalisation de travaux spécifiques (coefficient 2)***Objectif et contenu de l'épreuve**

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser des travaux spécifiques portant sur la mise en œuvre de revêtements de sol. Il aura à sa disposition des documents qui définissent l'ouvrage à réaliser, l'outillage, les matériels et les matériaux à mettre en œuvre.

Cette épreuve pratique et orale porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.2 : Echanger et rendre compte oralement
- C3.7 : Poser des revêtements de sol

A partir du dossier, le candidat est amené à :

- prendre connaissance du dossier ;
- préparer et organiser son intervention en sécurité ;
- préparer des sols ;
- poser des revêtements de sols ;

- échanger et rendre compte oralement sur le travail réalisé.

Critères d'évaluation

Les conditions et les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans les colonnes « Conditions » et « Critères d'évaluation » des tableaux décrivant les compétences dans le référentiel de certification.

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables pour tous les modes d'évaluation.

Modes d'évaluation

1. *Évaluation par épreuve ponctuelle : épreuve pratique et orale d'une durée de 3 heures, dont 15 minutes d'entretien oral*

Conditions d'organisation :

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 sur le lieu de réalisation de l'ouvrage ;
- des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve ;
- des supports pour la réalisation de l'ouvrage ;
- l'outillage et les matériels nécessaires ;
- les matériaux à mettre en œuvre.

Au cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum, avec un examinateur du domaine professionnel.

Documents supports de l'épreuve :

Les documents remis au candidat se décomposent en trois dossiers :

Un dossier « TECHNIQUE » de l'ouvrage à réaliser éventuellement commun à l'EP1 et l'EP2 et comprenant :

- la description de l'intervention professionnelle à réaliser ;
- les pièces écrites et graphiques y compris numériques définissant le travail à réaliser ;
- des documents fabricants, fournisseurs, fiches techniques, extraits de normes, DTU ;
- un dossier « SUJET / Réalisation de travaux spécifiques ».

2. Contrôle en cours de formation

L'épreuve est évaluée à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée par l'établissement de formation.

La situation est réalisée en deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue), dans le cadre des activités habituelles de formation.

Conditions d'organisation :

Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail dédié comportant :

- Une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3 sur le lieu de réalisation de l'ouvrage ;
- Des moyens numériques s'ils sont prévus à l'épreuve ;
- Des supports pour la réalisation de l'ouvrage ;
- L'outillage et les matériels nécessaires ;
- Les matériaux à mettre en œuvre.

La situation d'évaluation pourra aussi être réalisée en chantier école, réel, extérieur...

Au cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum, avec un examinateur du domaine professionnel.

La durée cumulée des séquences d'évaluation en CCF pour cette situation est comparable à la durée de l'épreuve ponctuelle

Les documents d'évaluation sont préparés en équipe par les enseignants/formateurs de l'établissement. Un professionnel sera convoqué. Son absence n'invalidera pas les travaux de la commission d'évaluation. Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé et d'une proposition de note finale au jury de délibération.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen

Partie d'épreuve professionnelle :

Prévention santé environnement

coefficient 1

L'épreuve de prévention santé environnement est définie par l'arrêté 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général modifié par

l'arrêté du 8 janvier 2010, par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

L'arrêté du 3 avril 2019 fixant le programme d'enseignement de prévention santé environnement des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle abroge l'arrêté du 23 juin 2009 (BO spécial n° 5 du 11 avril 2019).

En conséquence, la référence de la définition d'épreuve prévention santé environnement est appelée à être modifiée par un arrêté ministériel en 2019.

Epreuve EG 1 - Français et histoire-géographie - enseignement moral et civique (*)	UG 1
	coefficient 3

L'épreuve de français, histoire - géographie et enseignement moral et civique est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général modifié par l'arrêté du 6 décembre 2016 (version initiale de Légifrance).

Epreuve EG 2 - Mathématiques - Physique - Chimie (*)	UG 2
	coefficient 2

L'épreuve de mathématiques - sciences physiques et chimiques est définie par l'arrêté 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général (annexe publiée au *BOEN* du 17 juillet 2003) modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010, par l'arrêté du 11 juillet 2016 modifiant les définitions des épreuves de Mathématiques et sciences physiques et chimiques et prévention santé environnement aux examens du brevet d'études professionnelles et du certificat d'aptitude professionnelle.

Epreuve EG 3 - Education physique et sportive (*)	UG 3
	coefficient 1

L'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

Epreuve EG 4 - Langue vivante (*)	UG 4
	coefficient 1

L'épreuve de Langue vivante est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié par l'arrêté du 8 janvier 2010 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général (annexe publiée au *BOEN* du 17 juillet 2003).

(*) Information : En conséquence de la publication des arrêtés du 3 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les définitions d'épreuves générales sont appelées à être redéfinies par arrêté ministériel publié ultérieurement.

ANNEXE IV

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle

Certificat d'aptitude professionnelle Peintre-applicateur de revêtements défini par l'arrêté du 21/08/2002 modifié dernière session d'examen : 2020		Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session d'examen : 2021	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	UP1	EP1 - Étude et préparation d'une intervention	UP1
EP2 - Réalisation d'ouvrages courants	UP2	EP2 - Réalisation et contrôle de travaux courants	UP2
EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes	UP3	EP3 - Réalisation de travaux spécifiques	UP3
EG1 - Français et Histoire Géographie	UG1	EG1 - Français, Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques Sciences	UG2	EG2 - Mathématiques - Physique - Chimie	UG2

Certificat d'aptitude professionnelle Peintre-applicateur de revêtements défini par l'arrêté du 21/08/2002 modifié dernière session d'examen : 2020		Spécialité Peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session d'examen : 2021	
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 - Langue vivante : anglais	UG4

Certificat d'aptitude professionnelle solier moquettiste défini par l'arrêté du 21/08/2002 modifié dernière session d'examen : 2020		Spécialité peintre applicateur de revêtements de certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session d'examen : 2021	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	UP1	EP1 - Étude et préparation d'une intervention	UP1
		EP2 - Réalisation et contrôle de travaux courants	UP2
EP2 - Réalisation d'ouvrages simples	UP2	EP3 - Réalisation de travaux spécifiques	UP3
EG1 - Français et Histoire Géographie	UG1	EG1 - Français, Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	UG1
EG2 - Mathématiques Sciences	UG2	EG2 - Mathématiques - Physique - Chimie	UG2
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	EG3 - Éducation physique et sportive	UG3
		EG4 - Langue vivante : anglais	UG4